

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera cessé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, Libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Pèlerinages à Rome durant la Semaine Sainte.—Quelques réflexions sur le Mois de Marie et avantages que l'on retire par cette pieuse pratique.—La colonisation et l'agriculture dans la Gaspésie et la Baie-des-Chaleurs : Le comté de Bonaventure ; St George de Port Daniel et Notre-Dame de Paspébiac.

Causerie Agricole : Des somailles.

Sujets divers : Renseignements utiles sur la plantation des arbres.—De la traite de vaches.—La tonte des moutons.

Choses et autres : Les orgues et harmonium "Dominion," de la manufacture de Bowmanville, Ont., ayant pour agent M. L. E. N. Pratte, de Montréal.—La "fête des arbres," lundi prochain.—L'ombre pour les abeilles; le pillage chez les abeilles.—Soins à prendre à l'égard des agneaux.

Récettes : Vinaigre camphré.—Formule pour obtenir le vinaigre camphré.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

"L'élevage du cheval;" des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Les voillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs M. Ossaye.—Prix 25 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par Ls N. Gauvreau, écrivain, N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.

"Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, écrivain, arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Lettres sur la vie rurale," par M. Victor de Traoy.—Prix, 60 cts.

"Le vétérinaire pratique" traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons, aux cochons et à tous les animaux de basse-cour, par E. Hocquart.—Prix 60 cts.

"Instruction élémentaire sur la conduite des arbres fruitiers," greffe, taille, restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillesse; culture, récolte et conservation des fruits, par A. DuBreuil.—Prix, 60 cts.

REVUE DE LA SEMAINE

Pèlerinages à Rome durant la Semaine Sainte.— Sous le titre "L'apothéose d'un roi et le tombeau du Christ," nous lisons dans le *Journal de Rome* :

"Au mois de janvier dernier, le gouvernement organisa de solennelles démonstrations en l'honneur de la Révolution italienne. Il convoqua autour d'un tombeau des pèlerins primés, patentés, privilégiés. Sous les auspices des préfets, il parvint à réunir quelques milliers d'employés et de syndics, recrutés à grand'peine et à grands frais dans les provinces de l'Italie. On revenait aux pratiques de l'empire de la décadence romaine et on hasardait l'apothéose d'un homme. La fête païenne n'obtint qu'un médiocre succès. Notre société moderne est encore trop profondément imbuë de christianisme pour se plier sans effort, au nom du progrès, à cette résurrection des idolâtries de l'empire. Les étrangers s'abstinrent alors de visiter la Ville Eternelle, vouée pour un mois aux courtisanneries de circonstance.

"En cette semaine sainte, aucun patronage officiel, aucune pression de préfets. Mais c'est l'univers entier qui envoie à Rome d'innombrables théories de pèlerins. Le tombeau de l'Homme Dieu est vénéré dans toutes les basiliques et dans toutes les églises romaines.

"Ce ne sont pas des preneurs de villes qu'on honore. C'est un crucifié, ce sont des martyrs dont on vénère les tombeaux et les reliques.

"Toute cette foule, en cette capitale de l'Eglise, est chez elle. Elle n'est pas étrangère. Elle vient visiter la ville qui est le centre et le patrimoine de l'Eglise, la ville qui est la capitale du monde des âmes, sur laquelle les conquêtes passent sans laisser de traces durables, qu'elles humilient sans la profaner, la ville qui abrite l'homme le plus auguste qui soit sur terre, le Vicaire du Christ.

"Le monde qui envoie, en ces jours saints, ses pèlerins à Rome y voit encore l'image d'un divin

suppliee, l'angoisse d'une peine profonde et imméritée. Mais de Rome tant de prières s'élèvent pour la libération, que l'Eglise ne désespère pas.

" Elle supplie, et elle croit. "

Le Mois de Marie.—Nous ne saurions laisser passer ce mois sans adresser à nos lecteurs quelques mots sur la nécessité de le bien célébrer et la manière de le faire. Mille motifs nous engagent à payer notre tribut spécial de louange à Marie, durant ce mois qui lui est consacré. Le premier est le plus puissant; c'est celui de l'amour.

Voici ce que nous lisons, sur cette pieuse dévotion, dans la *Propagateur Catholique* :

Qu'est en effet Marie pour nous ?

1o. Elle est notre mère; or, qui n'aimerait à se réunir en famille pour honorer une mère? qui ne s'empresserait à ses charmantes soirées où l'on célèbre les grandeurs, les vertus, les bontés de cette mère chérie: où, en son honneur, les plus beaux chants réjouissent l'âme, les plus belles fleurs étalent leurs riches couleurs et exhalent leurs plus suaves parfums? Serions-nous enfant de Marie, si de tels exercices n'étaient pas pour nous pleins d'attraits? 2o. Marie est notre reine: or, serions-nous chrétiens si nous ne venions pas aux aimables rendez-vous auxquels nous convoque cette grande reine et gracieuse souveraine, si nous n'avions pas à cœur d'entourer son trône, de lui offrir nos hommages, de déposer à ses pieds le tribut de notre dévouement, et de nous animer tous ensemble à être de plus en plus ses sujets et serviteurs fidèles? 3o. Marie est notre bienfaitrice insigne: toutes les grâces que nous avons reçues depuis notre naissance ont passé par ses mains, et nous lui en sommes redevables. Cela posé, ne lui en devons-nous pas un témoignage public de reconnaissance, et aurions-nous un cœur, si nous ne nous empressions à venir tous les jours de ce mois lui en dire merci? Déjà, trois fois le jour, nous l'honorons au son de l'*Angelus*; un jour chaque semaine, le samedi, lui est consacré; chaque mois à peu près, on célèbre une fête en son honneur; pourquoi chaque année aussi ne consacrerait-on pas un mois à sa gloire, et surtout le mois mai, qui n'a point de fête de Marie, qui est le mois de l'année le plus beau, où toute la nature qui se renouvelle nous invite à un renouvellement de piété et de fervour, où s'épanouissent toutes les fleurs sous le symbole desquelles l'Eglise nous présente la sainte Vierge, la rose avec ses riches couleurs, le lis, la violette qui se cache sous l'herbe et embaume l'air de sa suave odeur?

Un deuxième motif, c'est notre propre intérêt.—1o. Nous ne pouvons que gagner beaucoup à méditer chaque jour de ce mois les mystères et les vertus de Marie; à nous regarder dans ce beau miroir de pureté, d'innocence, de sainteté, où nous pourrions voir par comparaison ce qui nous manque, et où la vertu apparaît si belle, que ses charmes la font aimer et disposent à la pratiquer.—2o. Jésus et Marie nous aideront dans ce travail de réforme intérieur: Jésus, pour récompenser notre zèle à honorer sa mère, et Marie, pour reconnaître ce que nous ferons pour elle. Aussi le mois de Marie est-il comme une seconde station de carême, et compte chaque année plusieurs pécheurs convertis, plusieurs tièdes réchauffés, plusieurs pu-

roisses renouvelés.—3o. Ce secours de la piété est d'autant plus opportun, que l'expérience démontre les dangers de cette saison, qui, précisément par ses charmes, porte à une vie molle, sensuelle dissipée, à l'amour du plaisir.—4o. C'est le temps de placer la société entière sous la sauvegarde de Marie: c'est quand tous les cœurs s'unissent pour l'honorer, qu'on peut demander davantage et espérer plus de grâces pour notre société si malade.

Troisième motif, le vœu de l'Eglise.—L'Eglise, pour nous attirer aux pieds de Marie pendant ces jours, accorde trois cents jours d'indulgence pour l'exercice de chaque jour; une indulgence plénière à quiconque aura suivi régulièrement ces exercices pendant le mois entier. Elle orne l'autel de Marie des plus riches décorations, des plus splendides lumières, des plus belles fleurs, fait entendre les plus beaux chants entremêlés d'instructions pieuses. N'est-ce pas bien là nous dire que son désir le plus ardent est que nous célébrions pieusement ce saint mois?

Mais comment sanctifier le mois de Marie ?

1o. Il faut assister chaque jour aux exercices de ce saint mois: cette réunion glorifie Marie et nous édifie nous-mêmes. L'exemple, les chants, les lumières, donnent plus d'entrain à la dévotion; les instructions réchauffent et éclairent la piété. Si on ne peut y venir, au moins faut-il lire en particulier la méditation de chaque jour devant un petit oratoire surmonté d'une statue ou image de Marie parée de fleurs et de quelques flambeaux.—2o. Il faut regarder chaque jour du mois comme une fête de la sainte Vierge; saluer Marie le matin, dès le premier moment du réveil; lui consacrer tout le jour et renouveler souvent dans la journée cette consécration; il faut nous lever promptement et à l'heure fixe; lui offrir, comme un présent d'un enfant à sa mère, chacune de nos actions, à mesure que nous les faisons; il faut y joindre une petite prière et un petit sacrifice intérieur, tel que celui de la volonté, du caractère, de l'amour propre; et un sacrifice extérieur, tel que celui d'un regard curieux, d'une parole inutile; enfin, il faut vivre de telle sorte que l'amour de Marie embaume toute la journée, occupe et réjouisse tout notre cœur.—3o. Il faut nous convertir: nous en avons tous besoin. Marie n'agréera notre dévotion qu'à cette condition; et, pour peu de bonne volonté que nous ayons, elle nous en obtiendra la grâce.—4o. Il faut imiter la sainte Vierge en tout; c'est là l'hommage dont elle est le plus jalouse: par conséquent il faut nous attacher à prier Dieu comme elle, avec son recueillement, sa religion; à traiter le prochain comme elle, avec sa charité, sa douceur, son dévouement; à nous tenir humbles, modestes comme elle; à bien employer notre temps et à faire chacune de nos actions le plus parfaitement possible.

Tel est le culte qui plaît à Marie, et que nous devons lui rendre pendant ce beau mois.

La colonisation et l'agriculture dans la Gaspésie et la Baie-des-Chaleurs.—Suite du travail de M. L. Z. Joncas, emprunté au *Canadien*.

VII

Grande Rivière, 13 mars, 1884.

Comté de Bonaventure.—Ce comté, aussi grand et aussi étendu que celui de Gaspé, est agréablement situé sur les bords

de la Baie-des-Chaleurs. Il renfermait en 1881 une population de 18,903 habitants dont les deux tiers sont d'origine française; l'autre tiers se composant d'anglais, d'écossais, d'irlandais et de jersiais qui, presque tous, sont d'excellents cultivateurs. La présence des écossais dans Bonaventure a beaucoup contribué à y répandre le goût et les connaissances pratiques de l'agriculture et à augmenter la valeur de la propriété foncière.

"Les canadiens qui ne s'étaient occupés que de pêche jusqu'alors, voyant que les nouveaux venus vivaient mieux qu'eux par la seule ressource de la culture, s'empressèrent de les imiter en se mettant de suite à l'œuvre et en exploitant cette richesse du sol mieux qu'ils ne l'avaient fait auparavant." (Stanislas Drapeau.)

Le nombre d'acres de terres possédées par les habitants de ce comté, s'élevait lors du dernier recensement à 303,841 contre 171,842 en 1871. Le nombre d'acres de terre en culture en 1871 était de 76,036, en 1881 il atteint le chiffre de 109,318.

Le terrain y est propre à la culture de toutes sortes de céréales, le climat favorable et la végétation très rapide.

Les missions du comté de Bonaventure ont rapidement grandi depuis 1871. La plupart se sont complètement transformées en jolies paroisses. Parcourir chacune d'elles n'entre pas dans le cadre de ces lettres, mais le lecteur voudra bien s'arrêter avec moi aux plus importantes.

St-Georges de Port Daniel.—La première paroisse que vous rencontrez, après avoir doublé la Pointe-à-Magnereau, qui est la ligne de démarcation entre les comtés de Gaspé et de Bonaventure, est celle de Port Daniel auquel Cartier avait donné le nom de Port St-Martin.

Port Daniel est une de nos paroisses modèles sous le rapport de la culture. Sa population composée en très grande partie d'écossais et d'irlandais a compris que son avenir était surtout dans la culture du sol; elle décroche maintenant à la pêche un temps qu'elle ne croyait pas pouvoir lui refuser autrefois et elle marche à grands pas dans la voie du progrès.

En 1881, Port Daniel comptait 1670 habitants, 21,235 acres de terre occupées et 6,048 acres en pleine culture. Entre autres produits donnés par la culture, je remarque: 1789 minots de blé, 3,283 minots d'orge, 19,362 minots d'avoine, 64,925 minots de pommes de terre et 20,000 minots de légumes de toutes sortes.

Ces chiffres prouvent évidemment en faveur de la fertilité du sol Gaspésien, car ici encore plusieurs laissent la terre produire ce qu'elle peut, ou ne lui aident en aucune façon. La semence est jetée en terre à la hâte le printemps, négligée ensuite et laissée en proie aux mauvaises herbes pendant que l'on donne à la pêche toute son attention.

"Le canton de Port Daniel" nous dit M. Stanislas Drapeau "en 1863" a huit rangs. On compte plusieurs chemins d'ombrés ou en voie de confection, lesquels passent à travers une étendue considérable de terrains propres à la culture, couverts d'étable, merisier, pin, épinette et cèdre. L'on y trouve aussi d'excellents et puissants pouvoirs d'eau.

Une nouvelle paroisse, offrant de grands avantages sous le rapport de la colonisation, a surgi depuis 6 ans entre Port Daniel et Paspébiac. Souriant à l'avenir, St-Godfroi de la Nouvelle a son curé résident, et marchera bientôt de pair avec ses aînés.

Notre-Dame de Paspébiac.—Paspébiac est un de nos endroits les mieux connus. Vu de la mer, il offre à l'œil du touriste un aspect des plus pittoresques. Un beau bassin, protégé par deux pointes qui se rapprochent l'une de l'autre, à mesure qu'elles s'avancent dans la mer, ne laissant à un mille du rivage qu'un étroit et sûr chenal pour l'entrée des bâtiments.

Au premier plan sur une des bandes sablonneuses qui forment l'extrémité du Bassin se trouvent les vastes magasins des deux plus puissantes raisons sociales des Provinces Maritimes: "Charles Robin & Cie" et "Lobouhiller & frères." Un peu en arrière, sur la terre ferme, à demi cachées par de jolis bosquets s'élevaient les résidences des habitants du lieu.

La population de Paspébiac est de 1,600 âmes. Il y a ici des milliers et des milliers d'acres de terres d'une excellente qualité. C'est, nous disent les ingénieurs et les arpenteurs du gouvernement, "c'est une forêt d'érables et autres bois francs se prolongeant par une pente douce vers l'intérieur à une grande distance, de même que de chaque côté à droite et à gauche."

Le goût de l'agriculture semble se répandre de plus en plus parmi les habitants de Paspébiac qui cependant conservent encore leur réputation de pêcheurs hardis et intrépides. Les-

pérances d'avoir bientôt un débouché facile pour leurs produits agricoles est pour eux un grand encouragement.

Pendant de longues années l'on s'est occupé exclusivement de pêche à Paspébiac comme d'ailleurs dans toute la Gaspésie, pour ainsi dire; et le progrès matériel de Notre-Dame a souffert du peu de goût de sa population pour la culture des terres.

C'est ici qu'en 1767 monsieur Charles Robin, alors navigateur modeste, fonda cette maison de commerce qui porte encore son nom et qui aujourd'hui est peut-être une des plus riches de la Puissance.

Quarante ans après son premier voyage dans la Baie-des-Chaleurs, malgré certains revers essuyés pendant la guerre de l'indépendance américaine, le fondateur de la maison Robin était déjà millionnaire. C'est une des meilleures preuves de la richesse de nos pêcheries.

Favorisé par ces heureux concours de circonstances, Robin vendit jusqu'à six louis un quintal de morue qu'il avait payé dix ou douze chelins et bientôt il ne sut plus où placer ses capitaux. Il s'associa ses neveux qui continuèrent les opérations de la compagnie à laquelle jusqu'ici cependant l'on a conservé le nom de son fondateur.

"Il n'y a pas de gouvernement au monde, constate M. Faucher de St-Maurice, dans son intéressant ouvrage "De tribord à Babord," il n'y a pas de gouvernement au monde, dont les rouages administratifs soient mieux organisés que ceux de la maison Robin, mais comme les associations qui ne visent qu'à la richesse et s'efforcent d'accaparer tout ce qui tend à donner de la valeur à leurs exploitations, cette raison sociale compte de puissants antagonistes et d'ardents défenseurs. Je n'ai fait que passer à Paspébiac et ne saurais me prononcer au milieu de ces contradictions."

Disons de suite que l'imagination fébrile de quelques uns de ceux qui ont écrit sur la Gaspésie leur a fait inventer un système régulier d'esclavage qui n'a jamais existé sur nos rives.

Tout au plus, dans nos pêcheries, les négociants ont-ils essayé de persuader aux pêcheurs qu'ils vivaient mieux en pêchant qu'en cultivant la terre, persuasion d'autant plus facile, qu'alors l'abondance du poisson donnait raison aux marchands et que la population pouvait vivre très à l'aise et sans beaucoup de travail par la pêche seule.

Le système d'avances et de crédit inauguré ici dans le siècle le dernier, envisagé au point de vue de la colonisation et de l'agriculture, a sans doute été fatal aux progrès de la Gaspésie, mais d'un autre côté il a puissamment aidé au développement de nos pêcheries qui, ne l'oublions pas, sont une source précieuse de richesse.

Il faut d'ailleurs en prendre son parti. Le système d'avances et de crédit est inhérent aux pêcheries et existera aussi longtemps qu'elles, quoiqu'on en dise. Il peut être limité, exercé d'une manière plus ou moins judicieuse mais quoiqu'il soit mauvais dans son principe et souvent désastreux dans ses conséquences, tant pour le pêcheur que pour le capitaliste-armateur, il est intimement lié à l'exploitation des pêcheries par un concours de circonstances incontrôlables. L. Z. J.

CAUSERIE AGRICOLE

DES SEMAILLES.

L'objet que nous entreprenons de traiter aujourd'hui est un des plus importants de l'agriculture. De la bonté des semailles dépend plus souvent la beauté de la récolte, et cependant rarement voyons-nous les cultivateurs donner à cette opération toute l'attention qu'elle mérite, quoiqu'ils reconnaissent parfaitement la puissance de leur influence.

Nous ne pouvons entrer dans tous les développements relatifs aux divers climats, aux diverses natures de terres, aux diverses espèces de graines, parce que cela exigerait presque un volume, et ferait le sujet de causeries pour une partie de l'année; nous nous contenterons de présenter seulement l'exposition des principes, nous appuyant pour cela sur ceux qui ont fait une étude approfondie du sujet et des exemples que nous avons été à même d'apprécier autour de nous.

Si nous semons du blé à l'automne, comme cela se pratique en quelques endroits, et d'une manière générale dans la Province d'Ontario et aux Etats-Unis, il faut faire cette semence le plus à bonne heure possible à l'automne, car plus cette production aura de temps pour se fortifier avant l'hiver, plus elle acquerra de force pour résister aux gelées et aux pluies, et de moyens pour végéter vigoureusement au retour du printemps. Les suites de cette précocité sont que les chaleurs ne saisissent pas les plantes avant qu'elles aient acquis toute leur croissance, comme cela arrive si souvent aux résultats des semis faits au printemps.

Il faut donc prendre toutes les mesures propres à mettre en terre les blés en automne, les orges, les avoines et autres objets au printemps, aussitôt que le temps le permet. Lorsqu'on a eu la précaution de faire des labours en automne, on est certainement plus en état de prendre de l'avance sur le temps des semences, quand la saison est favorable, car le temps que l'on serait obligé d'employer à exécuter les labours pourrait l'être aux semences.

Malgré cette avance, il est cependant une infinité de cas où on est forcé de retarder les semences : par exemple, une sécheresse très forte, des pluies trop continuelles, des inondations, etc.

Les seigles doivent être semés avant les blés, parce qu'ils sont plus précoces et qu'ils se placent de préférence dans les terres sèches et chaudes ; tantôt on doit semer plus tôt les blés dans les terres sèches et légères, tantôt c'est dans les terres humides et fortes. S'il est difficile de fixer des règles à cet égard pour un seul climat, combien doit-il donc l'être pour ceux de tout un pays. Nous dirons donc au cultivateur qui ira habiter un nouveau local, observez l'époque que suivent vos voisins ; mais devancez-les toujours lorsque des obstacles ne s'y opposeront pas.

La plus belle semence et la plus nette doit toujours être préférée, parce que de sa grosseur et de sa bonne qualité dépendra la beauté du semis et l'abondance de la récolte. C'est une erreur de croire qu'il soit nécessaire de changer de temps en temps sa semence pour l'empêcher de dégénérer ; mais souvent il est bon de le faire.

Dans le cas où un cultivateur aurait négligé de choisir, les années précédentes, sa plus belle semence, et que son blé serait devenu de qualité inférieure, il deviendrait beaucoup plus expéditif d'en acheter ailleurs, que de chercher à le relever par un choix dans la sienne, et cela d'autant plus que son sol serait de plus mauvaise nature.

C'est toujours la faute du cultivateur lorsqu'il est forcé d'acheter ailleurs sa semence, parce que la sienne contient trop d'ivraie, de nielle ou autres graines ; car il est des moyens faciles de débarrasser ses champs des mauvaises herbes (ce à quoi il doit tendre), ou les produits de sa récolte des mauvaises graines.

Ce fait on dit assez pour prouver que la substitution des semences prises au loin n'est utile que lorsque les plantes auxquelles ils appartiennent ont dégénéré par une cause quelconque, et qu'on peut presque toujours l'éviter, même dans les mauvais sols.

Généralement on sème sur plus d'un labour toutes les espèces de céréales, et tantôt on les sème avant, tantôt après le dernier de ces labours.

Les graines des céréales sont beaucoup au-dessous des moyennes, il ne faut donc pas les enterrer de plus de six lignes, terme moyen : or, en les enterrant par des labours, la plupart doivent l'être de deux à trois pouces. Dans les terres légères, le mal n'est pas grand, mais dans les terres fortes la plus grande partie ou pourrit ou ne lève que lorsqu'un nouveau labour l'a ramenée à la surface, c'est-à-dire l'année suivante ; donc, il ne faut pas semer avant le labour, surtout dans les terres fortes. Il est probable que cet usage a pris sa source dans le désir d'empêcher les oiseaux ou quadrupèdes de manger la graine ; mais qu'elle serve de nourriture à ces animaux ou qu'elle pourrisse, elle n'est pas moins perdue pour le cultivateur.

Presque toujours les graines semées avant le labour lèvent en deux temps, et tantôt ce sont celles qui sont le moins, tantôt ce sont celles qui sont le plus enterrées qui lèvent les premières ; c'est-à-dire que les moins enterrées lèvent d'abord quand la surface de la terre est humide et qu'il fait chaud, et qu'au contraire ce sont les plus enterrées qui lèvent d'abord quand la surface de la terre est sèche et qu'il fait froid.

Dans les terres pierreuses, sur lesquelles la herse a fort peu de prise, il faut bien semer sous raie. Si on employait une houe à cheval, garnie de six à neuf fers, on remplirait avec avantage toutes les données qu'offre la charrue et on éviterait tous les inconvénients qui sont dans ce cas la suite de l'emploi de la herse.

Quelques cultivateurs font jeter la semence du blé au fond du sillon et la font recouvrir par la terre enlevée du sillon suivant. Par cette opération, on recouvre davantage le grain que par le semis sous raie, et on la garantit d'autant plus des oiseaux, des mulots, des hivers rigoureux, des sécheresses, et on procure plus de nourriture aux jeunes plantes ; mais il est plus exposé à ne pas lever et à pourrir dans les années pluvieuses.

Un temps où une terre humide sont si avantageux aux succès des semences, qu'il faut plutôt attendre, quo de les faire dans des circonstances contraires. Les motifs se tirent de ce que les graines, levant plus promptement, sont moins exposées à la dent et au bec de leurs ennemis, et qu'on gagne d'autant pour la longueur du temps que les plantes resteront en terre.

Comme la terre est toujours plus humide à quelques pouces de la profondeur qu'à la surface, on doit, dans les années sèches, semer le jour même du labourage. Il est des cantons où on ne manque jamais de le faire, que la terre soit sèche ou non, et ils sont dans le cas d'être plus généralement imités. Ce que nous disons s'applique encore plus aux semis de navet et autres graines fines qui demandent à peine à être enterrées.

Il y a plusieurs manières de répandre la semence sur la terre.

La plus générale c'est de la jeter à la poignée et en marchant à pas comptés et on lui faisant décrire un arc de cercle. Pour la bien exécuter, il faut de l'habitude et de l'intelligence. La graine est prise dans une espèce de sac peu profond, que le semeur porte attaché autour de ses reins. Lorsque la graine est très fine, comme celles dont il vient d'être question (navets ou autres grains analogues), et que le semis doit être peu serré, on la mêle avec du sable ou de la

terro sèche et on sème le tout. Un temps calme est important à choisir pour faire cette sorte de semis, parce que le vent dérangerait la direction des grains et les ferait inégalement tomber dans l'espace à semer.

Lorsque le semeur a parcouru la longueur du champ, il revient par une ligne d'autant plus éloignée de la première, qu'il veut semer plus clair. La distance entre les deux lignes se mesure au pas ou par le nombre des sillons. Décrire plus en détail cette manière de semer, serait superflu, car cela ne ferait pas mieux semer ceux qui ne l'ont jamais vu faire, et n'apprendrait rien à ceux qui ont de la pratique. Quelques jours de leçons et d'essais valent mieux dans ce cas, comme dans tant d'autres, que des volumes de préceptes.

Généralement on sème en suivant les rayons, mais il est des cantons où le semeur les traverse, soit perpendiculairement, soit obliquement. Nous ne connaissons pas la raison de ce dernier usage qui fatigue plus le semeur.

Une autre manière de semer les graines fines est celle qu'on appelle à deux doigts et à jets croisés. Dans ce cas il faut prendre la graine par pincée entre le pouce et le doigt du milieu, en étendant l'index, et tendre fortement le poignet en répandant la graine. Lorsque le semeur est arrivé au bout de la pièce, il s'écarte d'un pas et forme, en revenant, un nouveau jet qui croise le premier, et ainsi de suite jusqu'à ce que la pièce soit semée.

Les semis avec des semoirs sont très vantés par ceux qui en font usage. On ne peut nier que, plaçant la semence à une égale distance, ils n'en économisent beaucoup et la placent dans des circonstances plus favorables pour sa croissance. Cet instrument a le désavantage d'être trop coûteux pour nos fermes ordinaires.

Les opinions sont partagées sur la quantité de semence à employer par arpent; à savoir s'il faut répandre plus de semences dans les terres grasses que dans les terres maigres.

Il semble, au premier coup d'œil, que ceux qui veulent qu'on sème plus épais dans les terres fertiles, ont raison, parce qu'il s'y trouve plus de principes nutritifs; mais il faut observer que ce n'est pas seulement de la richesse du sol que dépend la beauté de la végétation.

Du blé semé épais dans une terre très fertile, s'étouffe et pourrit en hiver, s'étiole et pousse tout en paille au printemps, et verse en été.

Du blé semé épais dans une terre maigre conserve l'humidité sous ses touffes en automne et au printemps, ce qui décide une plus belle récolte que s'il avait été exposé au hâle pendant deux saisons:

Il y a quant à la quantité de semence, un terme qu'il ne faut pas dépasser; l'expérience locale peut seul l'indiquer.

Généralement, presque partout, on sème trop épais les graines de céréales. Il est si naturel de croire que plus on sacrifiera de semence et plus on aura de produit, qu'il faut un beaucoup de théorie ou beaucoup d'expérience pratique pour agir différemment. Nous sommes donc disposés à excuser cette mauvaise pratique; mais elle ne donne pas moins lieu, chaque année, à des pertes immenses, non-seulement de semence, mais de récolte.

Nous terminons notre causerie en citant un exemple. M. Arthur Young, à qui la science agricole doit de si nombreuses et si importantes observations sur les résultats de la grande agriculture, a fait imprimer un tableau du produit d'un acre de terre semé dans différents sols avec plus ou moins de semence. Il en résulte que

Deux boisseaux de blé ont produit 24 boisseaux; deux et demi, 23; trois, 22; trois et demi, 21.

Trois boisseaux d'orge ont produit 23 boisseaux; quatre, 33; cinq, 27.

Trois boisseaux d'avoine ont produit 35 boisseaux; quatre, 40; cinq, 39.

Trois boisseaux de pois ont produit 23 boisseaux; quatre, 22; cinq, 22.

Trois boisseaux de fèves ont produit 37 boisseaux; quatre, 29; cinq, 20 boisseaux.

On voit par ces résultats qu'en général il vaut mieux semer clair qu'épais, mais que chaque sorte de semence se comporte différemment; qu'ainsi il faut semer plus d'orge que de blé, plus d'avoine que de pois.

Plantation des arbres.

Lundi prochain, 12 mai, sera le jour choisi pour la plantation des arbres, dans notre Province. Ce jour, comme l'année dernière, sera déclaré jour de fête légale par une proclamation du Lieutenant-Gouverneur.

L'an dernier, la plantation des arbres s'est faite avec le plus grand enthousiasme presque partout, mais partout le succès n'a pas répondu à l'attente de ceux qui se sont fait un devoir de planter des arbres? Nous ne pouvons en douter à l'égard de ceux qui ont fait cette plantation trop précipitamment et ayant à opérer sur un trop grand nombre d'arbres le même jour. Ce n'était pas au nombre d'arbres à planter qu'il fallait viser, mais à la manière d'opérer pour réussir dans cette plantation. Ce n'est pas un travail que l'on peut faire au jour le jour, parce qu'il faut se soumettre à différentes conditions qu'il importe de connaître, et que nous signalerons de nouveau aujourd'hui; bien qu'à l'égard de quelques points il soit trop tard pour les mettre en pratique.

Bien planter doit être le but de tout cultivateur, et la plantation des arbres ne peut se faire indifféremment l'automne et le printemps. Le résultat connu généralement, c'est que les arbres qui poussent de très bonne heure au printemps, ceux qu'on destine à des sols légers, secs et chauds, doivent être plantés en automne; ceux qui craignent les gelées, ceux qu'on destine à être placés dans des terrains argileux et humides, doivent être plantés au printemps. On peut par conséquent choisir le jour de la "fête des arbres" pour faire cette dernière plantation.

Les divers modes de plantation dépendent et de l'âge du plant et du motif de la plantation.

L'âge ou la grosseur à laquelle il convient de planter dépend du but de la plantation. Ainsi lorsqu'on plante un bois, une haie, une palissade, on emploie du plant d'un, deux ou trois ans au plus. Lorsqu'on plante sur le bord du chemin, sur une route, il faut y mettre du plant qui ne puisse être facilement arraché à la main ou renversé par les bestiaux; c'est-à-

dire du plant de quatre, cinq à six ans et davantage. Ce plant, en terme de pépiniériste, s'appelle *plant fait* ou *plant défensable*.

En principe général, plus les arbres sont jeunes et plus ils sont d'une reprise assurée, et plus ils deviennent beaux, durent longtemps, donnent abondamment de fruits, etc.

Ce n'est donc que lorsqu'on ne peut faire autrement qu'il faut se résoudre à planter des arbres d'un âge au-dessus de six ans; il y a au reste une grande variation dans la *capacité* des arbres à cet égard. Il est quelquefois difficile de faire reprendre un chêne, un pin de plus de trois ans, et on peut presque toujours réussir à transplanter un tilleul, un peuplier de quinze à vingt ans.

Toute économie de main-d'œuvre doit être comptée pour beaucoup en agriculture, et il y en a une extrêmement considérable à ne planter que de jeunes arbres.

Quelque soin qu'on apporte aux plantations, il meurt toujours quelques arbres. Il faut donc se prémunir contre cet événement, en mettant à part quelques pieds des plus forts pour les mettre l'année suivante à la place de ceux qui seront morts; nous disons des plus forts, parce que deux plantations successives nuiront beaucoup à leur croissance, et qu'il est important qu'ils soient et restent pareils à ceux déjà plantés.

Il serait très avantageux que les arbres destinés à être plantés à demeure le fussent dans un sol complètement défoncé à deux ou trois pieds de profondeur: mais l'énorme dépense de cette opération ne le permet presque jamais. C'est dans des tranches de six pieds de large et de deux de profondeur qu'on les place lorsqu'on veut les mettre dans les circonstances les plus favorables, et dans des trous carrés de deux, trois, quatre pieds de large lorsqu'on suit le mode le plus ordinaire. Ces trous doivent être faits plusieurs mois à l'avance, afin que les influences atmosphériques agissent sur la terre de leur fond et de leurs parois, ainsi que sur celle qui en a été tirée, et qui est dispensée à l'entour. Il n'est point indifférent de faire, sous le spécieux prétexte de l'économie, ces trous trop petits.

Dans les mauvais terrains, on doit faire les trous, destinés à recevoir les arbres, plus grands que dans les bons. On doit même préférer les tranchées aux trous, parce que plus les racines de ces arbres auront de quoi s'étendre avec facilité, et plus ils profiteront. Or les racines pénétrant bien plus aisément dans une terre remuée que dans une terre qui ne l'a jamais été, ou qui ne l'a pas été depuis longtemps.

La distance qu'il convient de mettre entre chaque trou doit varier suivant la nature du terrain, selon la grandeur à laquelle les arbres peuvent parvenir, la forme de leur tête et autres circonstances moins importantes. Ainsi ils seront plus écartés dans un bon que dans un mauvais fond. Le bel effet des plantations et la durée des arbres dépendent de leur éloignement. L'excès en plus est bien moins nuisible que l'excès en moins; mais on en abattra un entre deux lorsqu'ils seront devenus grands, disent les partisans des plantations rapprochées. Presque jamais ce projet ne s'exécute, comme l'expérience le prouve, et la plantation reste toujours faible.

Lorsqu'on place un arbre dans le trou qui lui est destiné, il y a plusieurs considérations importantes à envisager:

1o. Il faut donner un labour au fond du trou, et en enlever les pierres ou les feuilles sèches qui pourraient s'y trouver;

2o. Placer l'arbre le plus perpendiculairement possible, et s'il doit être en avenue ou en quinconce, le mettre en ligne avec les autres;

3o. Disposer ses racines, après avoir coupé l'extrémité de celles de ces racines qui auraient été desséchées par le hâle ou mutilées en les arrachant, de manière qu'elles soient également écartées et nullement forcées;

4o. Les recouvrir de terre, prise autant que possible à la surface du sol, en leur donnant, par de légers soulèvements de la tige, des secousses propres à faire couler la terre entre leurs intervalles;

5o. Lorsque le trou est aux deux tiers plein, fouler légèrement la terre sur les racines avec les pieds pour la p'omber.

Les terres argileuses ou autres qui sont en mottes laissent souvent des cavités autour des racines, ce qui souvent est la cause de la mort les arbres. Il faut veiller sur les ouvriers, les empêcher de se presser, les obliger même à étendre chaque bêche de terre pour diviser d'autant ces mottes. Ceci nous conduit à observer qu'il est toujours bon d'attendre que la terre soit suffisamment ressuyée pour faire les plantations, quoiqu'un temps pluvieux et doux soit plus avantageux qu'un temps sec et froid.

Tandis que les racines ne sont pas complètement enveloppées de terre, qu'elles n'ont pas poussé de nouveaux chevelus, elles restent exposées directement aux effets de la sécheresse, ce que nous appelons *le hâle*: de là la mort de tant de plantes dans les années chaudes ou sèches.

Un arbre planté trop près de la superficie du terrain, peut être renversé par le vent; les grandes sécheresses ou les fortes gelées sont dans le cas d'atteindre ses racines et de les faire périr; mais si on le plante trop avant, ses racines sont moins à portée de s'étendre dans la meilleure terre, qui est toujours à la surface, et elles se trouvent privées des influences de la chaleur, et des petites pluies, etc. Aussi languit il, et s'il est de nature à pousser aisément des racines, il en fera de nouvelles au dessus des anciennes; il y a donc un milieu à garder. Les arbres destinés à devenir fort grands, sont ceux qui sont exposés au midi, ceux qui sont dans des terres légères, craignent moins d'être enterrés que les autres. Dans les terrains fort secs, il est bon que la surface de la terre s'incline vers la tige, c'est le contraire dans ceux qui sont humides.

Un moyen assez certain d'assurer la reprise des jeunes arbres qu'on veut planter au milieu des massifs, dans une ligne où il s'en trouve de vieux très rapprochés, c'est de les planter dans des trous entourés d'un fossé, qui empêche les racines voisines de rivaliser avec celles qui sortent du jeune arbre. On ne peut que recommander cette excellente pratique, dans tous les cas où l'on craint que le jeune arbre ait à souffrir du voisinage d'un vieil arbre.

Si un arbre nouvellement planté est exposé à toute la violence des vents, on lui donnera un tutour d'une force suffisante. S'il est dans le cas d'être ébranlé ou

brouté par les bestiaux, il faudra l'entourer de manière à ce que les animaux ne puissent l'atteindre.

On ne doit pas toucher aux branches des arbres la première année de la plantation; la seconde, on commence à disposer à la forme qu'on est dans l'intention de leur donner.

De la traite des vaches.

La première opération qu'exige le laitage est la traite: on doit la faire avec une extrême propreté. Dans une grande vacherie, une fille peut suffire pour traire dix vaches; il en faut donc autant que ce nombre s'y trouve de fois, afin que la traite ne dure pas longtemps. Tâchez toujours que la même personne traie les mêmes vaches, parce que les bêtes s'y habituent et qu'alors elles ont moins de répugnance à lui donner leur lait. Que le vase ou le seau qui reçoit le lait soit, à chaque traite, parfaitement lavé à l'eau chaude, et bien brossé, puis lavé de nouveau à l'eau froide, et bien ressuyé au soleil ou au feu. Obliger les filles de laiterie, chargées des traites, de laver, avant d'y procéder, le pis des vaches à l'eau fraîche, et de rincer aussi leurs mains.

Les vaches doivent être traites jusqu'à la dernière goutte. Non-seulement c'est une perte de ne point traire les vaches à fond, car on perd du lait, et même le meilleur, puisque c'est toujours le dernier tiré qui est le plus crémeux; mais on expose encore les vaches, par le trop long séjour du lait dans le pis, à tarir et à des engorgements des mamelons durs et indolents, dont les conséquences sont quelquefois très funestes. Souvent c'est encore par cette cause que les vaches ne veulent pas se laisser traire. Toute vache revêche et difficile doit être rejetée de la vacherie.

De la tonte des moutons.

Pour faire la tonte des moutons, il faut toujours choisir un beau jour, sans vent. La veille, sur le soir, on lave tout le troupeau bête à bête dans une rivière ou ruisseau où l'eau soit bien claire; l'eau de mare serait trop sale pour cet effet; et, pour que la laine ne se gâte point la nuit dans la bergerie, on y met une litière toute fraîche. Le lendemain, jour de la tonte, on garde le troupeau dans la bergerie jusqu'à sur les huit heures du matin, pour qu'on fasse la tonte. On prend chaque brebis, mouton ou agneau l'un après l'autre, on les lie par les quatre pieds, on les étend sur une nappe ou van, et avec de bonnes forces, qui sont de grands cisèaux, on leur coupe toute la laine le plus près de la chair possible. Si on ne les a pas tondus tous avant l'heure de retourner au pâturage, on remet à refaire le reste au lendemain.

Après que les bêtes à laines sont tondus, il est bon de leur passer la main sur le dos pour les fortifier, et on les frotte de vin et d'huile de noix mêlés ensemble. Il y en a qui les frottent de suie de cheminée ou de charbon pilé, afin que les mouches ne les incommodent point.

Si on fait aux moutons quelques cicatrices en les tondant, il n'y a qu'à les frotter avec du saindoux, ou bien avec de la térébenthine et de l'huile d'olive. On peut aussi mettre du saindoux ou bien de la cire dans du vin et de l'huile de noix; et cet onguent, dont on frotte le corps de la bête tondue, empêche

qu'elle n'ait la gratelle ni la gale, et la laine en revient plus longue et plus touffue; l'eau de la mer produit le même effet, quand on est à la portée d'y plonger les moutons nouvellement tondus.

Choses et autres.

Industrie Canadienne.—Deux magnifiques instruments, un Orgue et un Piano "Dominion," de la Manufacture de Bowmanville, Ont., ont été choisis pour Rideau Hall, Ottawa, pour l'usage du gouverneur général, de Lady Lansdowne et de Lady Melgund.

La "fête des arbres," lundi prochain.—M. Auguste Dupuis, pépiniériste du Village des Aulnaies, nous informe qu'il a reçu, de toutes les parties de la Province de Québec, de nombreuses commandes d'arbres forestiers et fruitiers de toutes essences. Ses ouvriers sont activement à l'œuvre pour en opérer la livraison. Il nous informe que M. Chs.-E.-A. Gagnon, député à l'Assemblée Législative de Québec, pour le comté de Kamouraska, a, à lui seul, ordonné pour \$100 d'arbres fruitiers et d'ordonnement pour la plantation le 12 mai, jour de la "fête des arbres."

L'ombre pour les abeilles.—Il ne faut pas exposer trop au soleil ses colonies d'abeilles. Il pourrait en résulter des inconvénients sérieux. La chaleur extérieure, par un soleil de juin ou de juillet, s'unissant à la chaleur de la ruche pourrait amollir les gâteaux et les faire tomber sur le plateau. Et un pareil désastre serait la plupart du temps fatal.

Un ombrage trop frais ne conviendrait pas non plus; il aurait pour effet de ralentir l'ardeur des abeilles au travail; elles se mettraient à l'ouvrage plus tard le matin et finiraient plus à bonne heure le soir. Si l'on met ses ruchées sous les arbres et les arbustes du jardin, l'on s'expose à des difficultés lors de l'essaimage. Un essaim pourra se poser sur l'arbre au pied duquel se trouve une ruche, et on essayant de recueillir cet essaim, on court le risque de le voir s'introduire dans la ruche en question.

Le moyen d'obvier à tous ces inconvénients, c'est de couvrir ses ruches d'un chapeau ou couvercle assez grand pour que le soleil ne les frappe que sur la partie intérieure.

Pour les ruches dites *simplicités*, que l'on met sur les cadres, dans l'espace vacant entre ceux-ci et le couvercle, un coussin rempli de sciures de bois, et l'on obtiendra un résultat satisfaisant.

Les ruches peintes en blanc, offrent aux nouveaux essaims un logis confortable, lors même qu'elles sont en plein soleil.

Le pillage est toujours à craindre pour l'apiculteur et surtout le printemps et l'automne avant la naissance des fleurs, comme après leur disparition. Un moyen de le prévenir est de ne pas donner aux abeilles de déchets de miel ou autre chose de cette nature. Pour l'empêcher il faut contracter l'ouverture de la ruche pillée, de manière à ne laisser outrer qu'une seule monche à la fois. Si la colonie a encore un reste de vigueur, elle saura ensuite défendre sa demeure contre l'ennemi. —*Le Nord.*

Soins à prendre à l'égard des agneaux.—Voilà bientôt le temps arrivé où l'on conduit les brebis au pâturage. On conduira aux champs celles qui ont des petits, mais il ne faudra pas les mener bien loin, de peur d'échauffer leur lait, qui rendrait l'agneau galeux.

Aussitôt que l'agneau commence à connaître sa mère, on pourra la laisser aller aux champs avec les autres, tandis que son petit sera tenu bien chaudement, sans sortir de la bergerie. Quand il aura pris un peu de force et qu'on le verra bondir, et demander par là un peu de liberté, on peut lui en accorder, on le mettant dehors soir et matin pour têter sa mère, avant qu'elle n'aille aux champs et après qu'elle en est revenu.

Lorsque l'agneau sera assez fort pour manger un peu de son et un peu de foin, tandis que sa mère sera aux champs, on lui donnera du plus menu et du meilleur, pour l'empêcher de bêler.

RECETTES

Vinaigre camphré.

Le vinaigre camphré devrait se trouver dans toutes les familles, attendu le fréquent usage qu'il serait prudent d'en faire.

On emploie ce vinaigre à purifier le mauvais air qui se forme constamment dans les chambres habitées et où une ventilation suffisante ne peut avoir lieu, soit faute d'ouvertures soit aussi par un trop grand encombrement de meubles. Le séjour prolongé d'un malade dans une chambre, et une foule d'autres circonstances exigent une fréquente purification de l'air si sujet à être vicié, et à devenir par conséquent plus ou moins impropre à la respiration. On sait combien s'affaiblissent insensiblement les personnes qui sortent vraiment de la maison. La cause en vient de l'air vicié au milieu duquel elles vivent.—*Le Travailleur.*

Formule pour obtenir le vinaigre camphré.

Camphre en poudre une once; vinaigre, de vin autant que possible, une pinte. On agite la bouteille de temps en temps jusqu'à ce que le camphre soit entièrement dissous, ce qui se remarque quand il n'y plus de dépôt au fond de la bouteille.

Pour purifier l'air, il suffit d'en jeter quelques gouttes sur une pelle rougie au feu. En cas de défaillance on respire avec avantage le vinaigre camphré. En cas de scorbut on peut s'en gargariser la bouche. Étendu de vingt fois son volume d'eau quelques lotions faites dans toute l'étendue du corps sont d'excellentes précautions dans les cas de maladies épidémiques, diphtérie, rougeole, petite vérole, etc.—*Idem.*

**AVIS
ÉTALON À VENDRE.**

La société d'agriculture du comté de Kamouraska, a décidé de vendre son magnifique étalon qui a remporté le premier prix à deux exhibitions provinciales tenues à Montréal.

Pour les conditions de la vente on devra s'adresser à George Richard, Sec., Président de la dite société, à St Paschal, ou au sousigné à la Rivière-Ouelle.

E. M. A. BOUCHER,
Secrétaire.

Rivière Ouelle, 18 mars 1884.
27 mars 1884.

FIL DE FER POUR CLOTURE.

20 Tonneaux de vieux grément de Bâtiments, en fil de fer galvanisé, de toute grandeur, qui peut servir pour clôture.

A vendre à bon marché par

J. & W. REID,
986 et 100, rue St Paul, Québec.

13 mars 1884.

**PEPINIERE DU VILLAGE DES AULNAIES
1884.**

30,000 Plants à vendre, variétés propres au climat du Canada.—Blé & Patates de semence.—
Catalogues gratis.

Pommiers, Pruniers, Poiriers, Cerisiers, Vignes.
Gadelliers, Groseillers, Framboisiers, Ronces, Fraisiers.
Erables argentées, Erables Negundo (à Giguère) \$3, \$10, \$15
le 100.—Peupliers argentés.
Maronniers, Ormes, Chênes, Arbustes de jardins, etc., etc.
Spécialités par la maille: "Fraisiers Sharpless" 50 cts doz.
25 Pommiers, greffés cet hiver, assortis, \$1.
Erables Negundo 50 cts à \$1 la doz. Chênes \$1 la doz. Ormes
\$2 la doz.

Timbres de poste acceptés, pour montants au-dessous d'une piastre.
Patates "Blanche d'Amérique," belles, bonnes, très productives sac de 100 lbs, \$1.
Echantillon de Blé & Patates par maille, 5 cts chaque.
Chèvres, \$10 la paire.

Adressez à

AUGUSTE DUPUIS,
Village des Aulnaies, Comté L'Islet P. Q.

**ORGUES-HARMONIUMS
"DOMINION"**

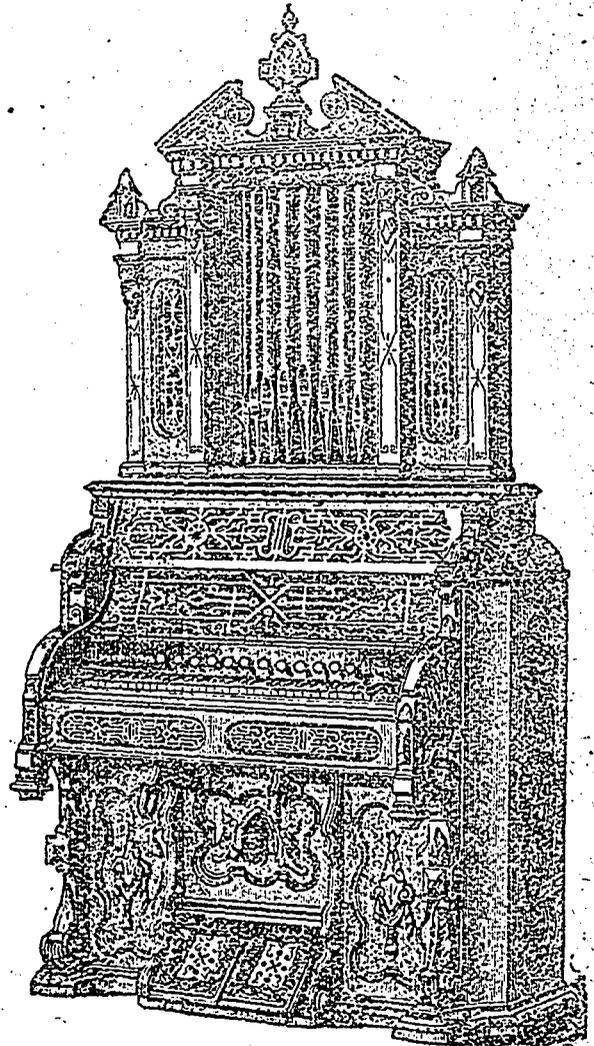
FABRIQUÉS A

BOWMANVILLE, ONT.

Pour Chapelles, Eglises et Salons.

50 PREMIERS PRIX

dans différentes parties du monde.



Satisfaction garantie.—Prix plus bas que partout ailleurs
ou égard à la qualité.—Catalogues illustrés expédiés sur de-
mande.—Prix de ces instruments: de \$50 à \$1000.

Une centaine d'instruments toujours en magasin.

S'adresser à

L. E. N. PRATTE

No. 1676, Rue Notre-Dame, Montréal

Dépôt Général des Orgues "DOMINION."